Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 13 juin 2023

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 5, 6, 7 et 8 juin 2023

2023 DAC 319 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Irène Némirovsky au 10 rue Constant Coquelin (7e).

Mme Laurence PATRICE, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération en date du 23 mai 2023, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Irène Némirovsky au 10 rue Constant Coquelin à Paris 7e ;

Vu l'avis du conseil du 7e arrondissement en date du 22 mai 2023 ;

Sur le rapport présenté par Mme Laurence PATRICE, au nom de la 2ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de Madame la Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Irène Némirovsky au 10 rue Constant Coquelin à Paris 7e.

Article 2 : Le texte de la plaque est : « Ici habitait Irène Némirovsky 1903-1942 Femme de lettres assassinée à Auschwitz en juillet 1942 prix Renaudot 2004 pour son roman posthume *Suite française*»

Article 3 : La dépense correspondante, estimée à 1000 euros, sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercices 2023 et suivants.

La Maire de Paris,

Anne HIDALGO